
2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY GRAND SUD



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY GRAND SUD

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	3
LE TERRITOIRE	4
LES COMPETENCES	5
L'EXECUTIF	8
L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LES SPORTS	9
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	16
LA PROMOTION TOURISTIQUE	18
LE DEVELOPPEMENT CULTUREL	23
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	26
ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES	31
LES INSTANCES	36
LES FINANCES	38
L'ORGANIGRAMME	41
LA COMCOM & MOI	42



Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 a été une année marquée par l'action, la solidarité et l'engagement au service de notre territoire. Au sein de la Communauté de Communes Berry Grand Sud, nous avons poursuivi notre mission avec une ambition claire, celle de répondre aux attentes de nos communes et de leurs habitants, en conjuguant développement et préservation de notre identité locale.

Chaque projet mené, chaque initiative soutenue témoigne de notre volonté d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie de chacun. Qu'il s'agisse du soutien aux communes à travers les fonds de concours, du développement économique en faveur de nos entreprises locales, du renforcement de nos services publics ou encore de la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement, notre action s'est voulue résolue et tournée vers l'avenir. En 2024, notre territoire a connu une dynamique forte avec le développement du sport, de la petite enfance, du tourisme et de la culture, renforçant ainsi la cohésion et l'attractivité locale. Parallèlement, nous avons soutenu l'économie locale, l'action sociale et la transition écologique, tout en poursuivant des projets structurants pour améliorer le cadre de vie de nos habitants.

Bien entendu, des défis restent à relever. La transition écologique, l'adaptation aux évolutions réglementaires, la gestion de nos équipements ou encore l'enjeu du maintien des services de proximité nécessitent une vigilance constante et des choix parfois difficiles. Mais je suis convaincu que c'est dans l'unité et la concertation que nous trouverons les réponses les plus justes et les plus adaptées.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activité qui retrace, avec précision, l'ensemble des actions menées au cours de cette année écoulée. Qu'il soit le reflet de notre engagement commun et de notre détermination à bâtir un avenir toujours plus prometteur pour notre territoire.

Le Président
Jean-Luc BRAHITI

**Je suis convaincu
que c'est dans
l'unité et la
concertation que
nous trouverons les
réponses les plus
justes et les plus
adaptées.**

LE TERRITOIRE BERRY GRAND SUD

**Carte de la Communauté de communes et sa population par commune
au 1er janvier 2025 : 11 626 habitants (pop légale 2022)**

Participations attribuées aux communes en 2024

· Ainay-le-Vieil 194 hab	Fonds de concours 3 110 € - Attribution de compensation 22 104 €
· Arcomps 278 hab	Attribution de compensation 48 335 €
· Ardenais 207 hab	Attribution de compensation 10 706 €
· Beddes 106 hab	Attribution de compensation 15 557 €
· Châteaumeillant 1683 hab	Attribution de compensation 166 818 €
· Culan 782 hab	Attribution de compensation 95 024 €
· Epineuil-le-Fleuriel 454 hab	Fonds de concours 3031 € - Attribution de compensation 105 652 €
· Faverdines 134 hab	Attribution de compensation 71 100 €
· Ids-Saint-Roch 292 hab	Attribution de compensation 25 274 €
· Ineuil 220 hab	Attribution de compensation 18 212 €
· La Celette 206 hab	Attribution de compensation 58 196 €
· La Perche 196 hab	Fonds de concours 6017 € - Attribution de compensation 45 155 €
· Le Châtelet 930 hab	Attribution de compensation 67 919 €
· Loye-sur-Arnon 306 hab	Attribution de compensation 25 992 €
· Maisonnais 234 hab	Fonds de concours 2410 € Attribution de compensation 22 111 €
· Morlac 277 hab	Attribution de compensation 2 634 €
· Préveranges 535 hab	Fonds de concours 3690 € - Attribution de compensation 90 555 €
· Reigny 231 hab	Attribution de compensation 23 172 €
· Rezay 205 hab	Attribution de compensation 3 709 €
· St-Christophe-le-Chaudry 95 hab	Fonds de concours 4365 € - Attribution de compensation 11 699 €
· St-Georges-de-Poisieux 453 hab	Attribution de compensation 71 909 €
· St-Hilaire-en-Lignières 503 hab	Attribution de compensation 39 634 €
· St-Jeanvrin 170 hab	Attribution de compensation 17 571 €
· St-Maur 266 hab	Attribution de compensation 32 604 €
· St-Pierre-les-Bois 276 hab	Attribution de compensation 4 490 €
· St-Priest-la-Marche 251 hab	Attribution de compensation 21 609 €
· Saint-Saturnin 442 hab	Attribution de compensation 51 594 €
· Saint-Vitte 125 hab	Attribution de compensation 44 021 €
· Saulzais-le-Potier 488 hab	Fonds de concours 5400 € - Attribution de compensation 122 423 €
· Sidiailles 302 hab	Attribution de compensation 33 603 €
· Touchay 231 hab	Attribution de compensation 20 992 €
· Vesdun 554 hab	Attribution de compensation 62 162 €



LES COMPETENCES



Enfance Jeunesse Sport et loisirs

Compétence optionnelle :

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire;

Précisions statutaires :

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire;

Déclaration d'Intérêt communautaire :

- Piscine de Châteaumeillant (délibération N° 2016 06 49).
- La création et gestion d'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires et la journée du mercredi. La création et gestion de modes de garde collectifs pour les enfants jusqu'à l'âge obligatoire de scolarisation. (Délibération 2018 12 78)



Aménagement de l'espace par le développement économique et numérique

Compétences obligatoires

- 1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- 2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

Déclaration d'Intérêt communautaire

- L'activité commerciale liée au Marché au cadran. (Délibération N° 2016 06 49). Politique locale du commerce délibération 2018 12 79

Compétence optionnelle :

- 2° Politique du logement et du cadre de vie
- Plan Local de l'Habitat

Compétences facultatives :

- 4° Infrastructures et réseaux de communications électroniques
- Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens de l'article 1425-1 du CGCT.



Développement Culturel

Compétences facultatives

- 1° Développement de l'accès à la culture, participation ou mise en œuvre d'actions culturelles, inscrites au contrat culturel de territoire signé avec le Département du Cher et la Région Centre Val de Loire.



Environnement et Développement durable

Compétences obligatoires

- 3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement
- 5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétence optionnelle

- 1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Précisions statutaires : Réflexion, étude, participation et portage de projets dans les domaines des énergies renouvelables

Compétences facultatives

- 3° Assainissement
- Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- 7° Infrastructures de recharge pour véhicules électriques



Action sociale et médico sociale

Compétence obligatoire

- 4° Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

Compétence optionnelle

- 5° Action sociale d'intérêt communautaire. Lorsque la communauté de communes exerce cette compétence, elle peut en confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Précisions statutaires

- Création d'un CIAS pour la gestion d'établissement pour personnes âgées d'intérêt communautaire de type foyer logement, résidence autonomie.
- Mise à disposition de moyens pour les Relais Assistantes Maternelles.
- Action visant à favoriser le maintien à domicile ou le confort collectif des personnes âgées, handicapées ou en état de dépendance.
- Déclaration d'Intérêt communautaire La Résidence pour personnes âgées de Vesdun (Résidence cœur de France) (délibération N° 2016 06 49).
- 8° Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Compétences facultatives

- 2° Optimisation de l'offre de soins sur le territoire
- Etudes et réalisation de tout projet de nature à accompagner l'organisation médicale et/ou paramédicale de santé sur l'ensemble de son territoire.



COMMUNALITE DE COMMUNES
BERRY GRAND SUD

L'ÉXÉCUTIF



**BERNADETTE PERROT. 3È VICE-PRESIDENTE
EN CHARGE DU TOURISME**



**NICOLAS NAULEAU. 1ER VICE-PRESIDENT
EN CHARGE DE L'ENFANCE, PETITE ENFANCE,
SPORT ET JEUNESSE**



**FREDERIC DURANT. 2È VICE-PRESIDENT
EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**



JEAN-LUC BRAHITI. PRESIDENT



**FABIENNE LEVACHER. 4È VICE-PRESIDENTE
EN CHARGE DE LA CULTURE**



**BEATRICE BEURDIN. 6È VICE-PRESIDENTE
EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE**



**JEAN GIRAUD. 5È VICE-PRESIDENT
EN CHARGE DE LA TRANSITION
ECOLOGIQUE**

L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LES SPORTS

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE : DES ACTIVITÉS POUR TOUS, DE LA PETITE ENFANCE À LA PARENTALITÉ

Le Service Enfance Jeunesse propose une gamme d'activités et de prestations diversifiées, adaptées à tous les âges, de la petite enfance à l'adolescence, et même à la parentalité, grâce au sport. Ce service met en place des actions spécifiques pour répondre aux besoins des familles, en offrant des structures d'accueil pour les enfants et les jeunes, de 3 à 17 ans. Ces espaces permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, d'apprendre tout en s'amusant et de partager des moments d'épanouissement. Des ateliers sont organisés en fonction de l'âge, des envies et des besoins de chaque enfant, afin de favoriser leur développement et de renforcer les liens familiaux, tout en valorisant le rôle du sport dans l'accompagnement éducatif.

Le service est soutenu par une équipe de 7 agents permanents tout au long de l'année et bénéficie d'un partenariat solide avec la CAF, ce qui permet d'offrir un accompagnement encore plus adapté aux besoins des familles.



SOUTIEN AUX MICRO-CRÈCHES : LES BARBOUILLAUDS



La Communauté de Communes soutient les micro-crèches gérées par l'association Les Barbouillauds, situées à Préveranges et Culan.

Engagée en faveur de la petite enfance, elle accompagne cette structure afin d'offrir un accueil de qualité aux tout-petits et de répondre aux besoins des familles du territoire par le biais du versement d'une subvention de 50 000 € en 2024. Grâce à ce partenariat, les enfants évoluent dans un environnement sécurisé, bienveillant et propice à leur développement.

Ces deux structures Petite Enfance accueillent, dans la limite des places disponibles et sans préférence, les enfants des familles domiciliées sur le territoire et aux alentours. Elles fonctionnent depuis une dizaine d'années.

La Communauté des communes a fait le choix de déléguer la gestion à l'Association parentale :

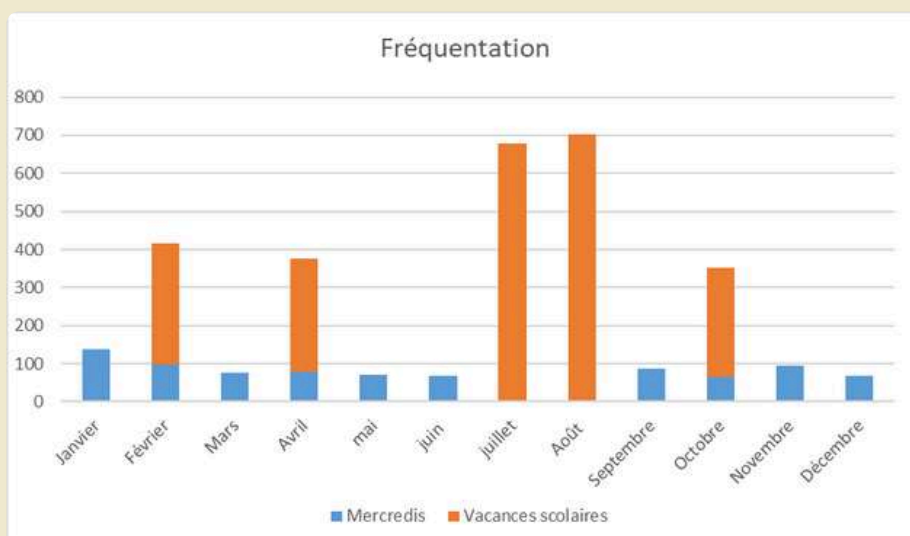
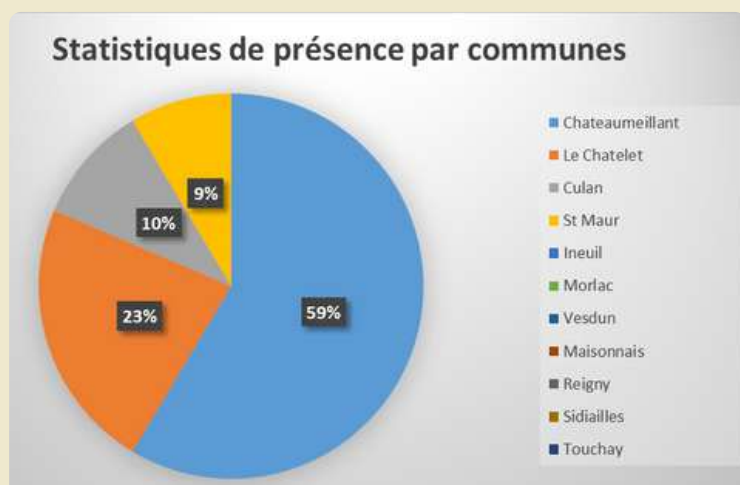
Les Barbouillauds
barbouillauds@gmail.com
6 grande rue – 18 170 Le Châtelet

LE CENTRE DE LOISIRS

L'objectif du centre est d'offrir aux familles et à leurs enfants un large éventail d'activités éducatives autour du sport, de la culture, du jeu d'imitation et des arts créatifs. Ces animations favorisent l'apprentissage, l'autonomie et la vie en collectivité. Encadrés par une équipe d'animation qualifiée, les enfants participent à des activités axées sur le respect, le vivre-ensemble et la tolérance, contribuant ainsi à leur épanouissement.

Le premier accueil de loisirs est situé sur la commune du Châtelet. Un second accueil ouvre ses portes en juillet à Saulzais-le-Potier.

Grâce à notre partenariat avec la CAF, nous bénéficions d'une aide au fonctionnement via la Prestation de Service Ordinaire (PSO). De plus, la mise en place du Projet Éducatif Territorial (PEDT) nous permet d'obtenir une bonification. Ce projet mobilise l'ensemble des ressources du territoire afin de garantir une continuité éducative entre tous les acteurs de la vie de l'enfant.



SPORTS ET LOISIRS

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE SPORT ET ENTRAIDE : UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ À CHÂTEAUMEILLANT

Le gymnase de Châteaumeillant a accueilli une journée placée sous le signe du sport et du partage intergénérationnel, organisée en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cher. L'événement a rassemblé 110 enfants des écoles primaires de Culan, Châteaumeillant, Le Châtelet, Vesdun et Saulzais-le-Potier, ainsi que 40 résidents des EHPAD Sud Cher (Châteaumeillant, Lignières, Le Châtelet), de la MARPA de Saulzais-le-Potier et de la résidence autonomie Berry Grand Sud.

Réunis autour de cinq disciplines adaptées, les participants ont pu partager un moment de convivialité et d'entraide à travers le hockey, le tir laser, le foot en marchant, la boccia et le basket.

Au-delà du simple plaisir du sport, cette journée a permis de renforcer les liens entre générations, de favoriser l'inclusion et de créer de précieux souvenirs pour tous les participants. Avec un budget de 1400 €, cette initiative portée par la Communauté de Communes Berry Grand Sud témoigne de son engagement en faveur du sport, de la solidarité et du bien-être de ses habitants.



CYCLE PISCINE À LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Comme chaque année, la Communauté de Communes Berry Grand Sud a proposé un cycle de 10 séances de natation à la piscine intercommunale pour les écoles du territoire.

En 2024, 200 élèves issus des écoles d'Épineuil-le-Fleuriel, Châteaumeillant, Culan, Saint-Priest-la-Marche, Saint-Saturnin, Arcomps et Ardenais ont bénéficié de cet apprentissage.

La Communauté de Communes a participé aux frais de transport à hauteur de 2 100 € afin de faciliter l'accès à cette activité essentielle.

PORTEUR DE FLAMME LE 10 JUILLET 2024 À GIEN

La Communauté de Communes Berry Grand Sud a candidaté pour être représentée lors de la tournée de la flamme olympique. Nous avons eu la chance d'être sélectionnés et c'est Benoît Cassonnet qui a porté la flamme à Gien le 10 juillet 2024, représentant fièrement notre territoire.

Pour l'occasion, un bus a été mis à disposition afin de permettre aux habitants d'aller l'encourager sur son parcours.

Budget alloué : 795 €.



BENOIT CASSONNET

La Family Party s'est tenue au stade de Saulzais-le-Potier, rassemblant petits et grands autour d'une après-midi festive et sportive.

Différents stands de découverte ont été proposés grâce à la participation des clubs et associations du territoire : basket (Comité du Cher Basket Châteaumeillant/Saint-Amand-Montrond), football (US3C), tir laser, rugby, badminton (Le Châtelet), tennis de table (TT Sud Cher), cani-rando (Saint-Georges-de-Poisieux) et cyclisme (Culan). Au total, 100 jeunes ont pris part aux animations et la journée a attiré 650 participants.

L'événement a été marqué par la finale inter-village, opposant les communes de Saint-Maur, Reigny, Châteaumeillant, Culan, Épineuil-le-Fleuriel, Saint-Georges-de-Poisieux, Ids-Saint-Roch et Rezay.

Cette finale faisait suite aux rencontres inter-villages organisées précédemment à Épineuil-le-Fleuriel, Saint-Christophe-le-Chaudry et Châteaumeillant, rassemblant différentes communes de l'ancien canton de Saulzais-le-Potier.

Malheureusement, l'étape prévue à Morlac a dû être annulée en raison de la météo.

Pour clôturer cette journée dans une ambiance conviviale, un concert et un feu d'artifice ont été offerts aux participants.



LA RUÉE BERRICHONNE BERRY GRAND SUD : UNE COURSE FESTIVE ET COLORÉE À CULAN

La Ruée Berrichonne a rassemblé 350 participants à Culan, réunissant associations, familles, partenaires... pour un événement sportif et convivial.

Deux parcours étaient proposés : un circuit de 5 km et un autre de 7 km, agrémentés d'obstacles pour pimenter l'aventure. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive avec une Fun Party Color, animée par un DJ, où des extincteurs de couleur ont été utilisés pour colorer les participants.

L'objectif de cette journée était d'offrir une animation dynamique et familiale sur le territoire, tout en fédérant les acteurs locaux. De nombreuses associations et partenaires ont répondu présents pour contribuer à la réussite de l'événement.



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTENCE

Le service Développement économique de la Communauté de Communes Berry Grand Sud a principalement pour but d'animer et de soutenir le développement économique du territoire.

Dans le cadre de son fonctionnement, le service apporte un appui technique mais aussi financier aux porteurs de projets et entreprises du territoire. Le service possède également une dimension de conseil aux élus. En effet, les enjeux économiques de toutes échelles impactent directement l'environnement économique de notre territoire. La bonne compréhension de ces enjeux est essentielle afin d'espérer une vision de long terme et la plus clairvoyante possible.

Néanmoins, la tâche n'est pas aisée. Notre territoire est caractérisé par de nombreux éléments ne favorisant pas le développement et l'attractivité de notre territoire. La mission du service ? Tout simplement, jouer contre les aprioris.

Afin d'y parvenir un agent est spécifiquement dédié à cette mission. Il agit sur le territoire en tant que Chargé de mission Développement économique.

Dans le cadre de ses missions, il est aussi appuyé par un certain nombre de structures agissant de près ou de loin pour le développement économique du territoire. Nous pouvons souligner l'appui de la Région Centre Val de Loire, Dev'Up, la BGE, Initiative Cher, l'ensemble des Chambres consulaires ainsi que France Travail.

Au-delà de son apport technique, la Communauté de Communes possède un levier financier. Il s'agit du Fond Partenariat de Proximité qui est partagé avec la Région Centre Val de Loire et qui permet de subventionner la création, la reprise ainsi que le développement des entreprises du territoire.

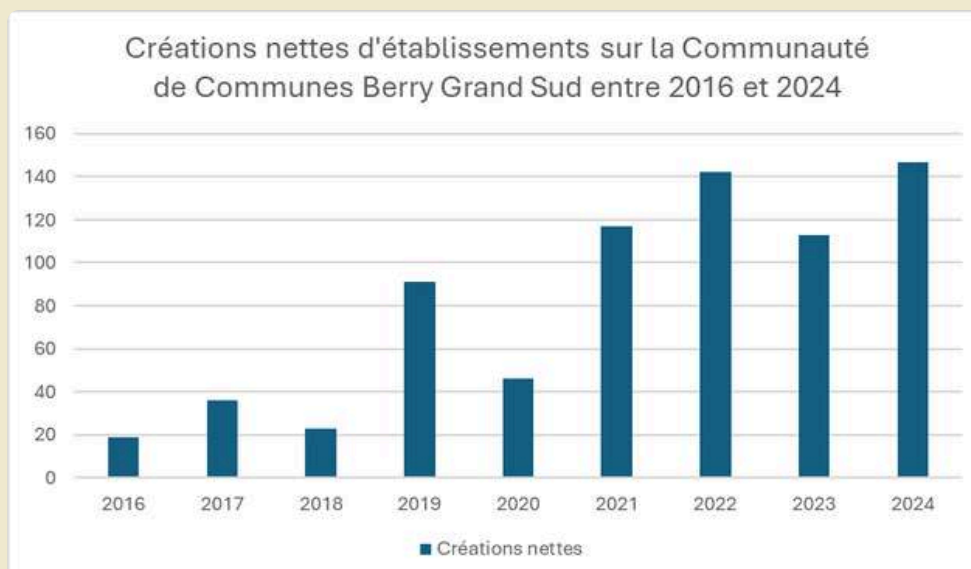
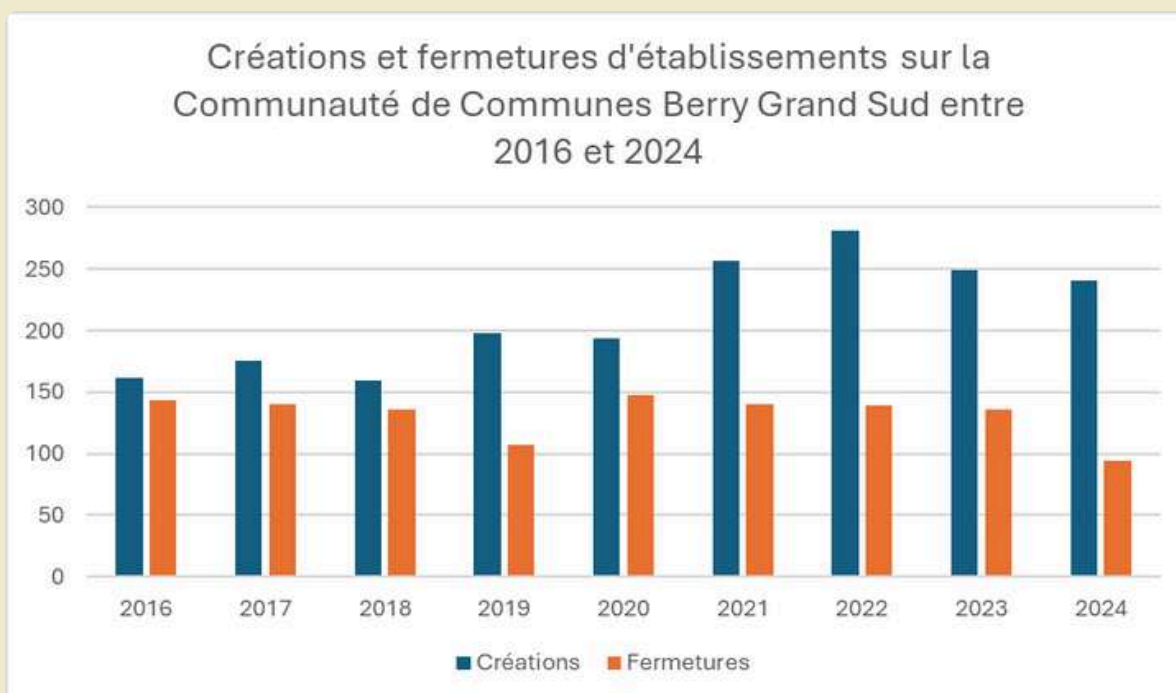


ACTIONS DE L'ANNÉE

En 2024, de nombreux porteurs de projets ont été accompagnés afin de les appuyer et les aiguiller dans leur projet. Parmi eux, 17 porteurs de projets nous ont sollicité pour une demande de subvention.

Il est également important de préciser qu'en 2024, 241 établissements ont été créés alors que 94 ont fermé selon l'ANCT. Nous observons ainsi un solde positif de 147 établissements en 2024.

Enfin il est à noter que les activités des entreprises du territoire ont généré près de 47 849 175 € pour l'ensemble des sièges présents sur le territoire.



LA PROMOTION TOURISTIQUE

Le territoire Berry Grand Sud possède un patrimoine riche et varié, alliant histoire, architecture, paysages, activités de loisirs, terroir et artisanat. Afin de valoriser cette destination et la faire découvrir au plus grand nombre, l'Office de Tourisme assure l'accueil, l'information et la promotion du tourisme auprès des habitants et des visiteurs, français comme étrangers.

Ce service a également pour mission de développer l'offre touristique (randonnées, véloroutes), de fédérer les acteurs locaux (hébergeurs, restaurateurs, producteurs, artisans...) et d'animer le territoire avec une programmation d'événements et de visites estivales.

L'équipe est composée de deux agentes de la Communauté de Communes, une responsable de service et une conseillère en séjour. En période estivale, du personnel saisonnier peut être recruté pour répondre à l'augmentation de la fréquentation.

Le budget de l'Office est financé par le budget général de la collectivité et par la taxe de séjour, instaurée en 2017. Certaines actions bénéficient également de subventions départementales, régionales et européennes.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et renseignement du public
- Conception de l'agenda des manifestations
- Édition de documents touristiques locaux
- Gestion de la base de données Tourinsoft (offres touristiques, manifestations...)
- Promotion des savoir-faire locaux
- Gestion et accompagnement des hébergeurs pour la taxe de séjour, labellisation et classement

UN TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES

L'Office de Tourisme ne travaille pas seul et collabore avec plusieurs structures :

- Les Offices de Tourisme de Destination Sud Berry (Cœur de France, Dun-sur-Auron, Lignières-en-Berry) ;
- Les associations et municipalités pour la mise en place des animations et la diffusion des informations locales ;
- Les prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, sites de visites et de loisirs) pour assurer leur promotion ;
- Les producteurs du terroir, artistes et artisans d'art, valorisés à travers la vitrine des savoir-faire locaux ;
- L'Agence Départementale de Tourisme, le Conseil Départemental et le Comité Régional, avec une implication dans les grands itinéraires touristiques (Sentier des Maîtres Sonneurs, Véloroutes, Saint-Jacques à Vélo, Cœur de France à Vélo) ;
- La presse écrite et la radio pour la communication des événements ;
- La Communauté de Communes, avec une participation à certaines activités culturelles et sportives ;

L'Office de Tourisme Berry Grand Sud s'appuie sur ces nombreux partenariats pour renforcer l'attractivité du territoire et faire rayonner son patrimoine auprès d'un large public.

UN TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES

L'accueil et l'information étant la mission première d'un Office de Tourisme, nous avons engagé une démarche de professionnalisation en visant des référencement nationaux.

En 2024, l'Office de Tourisme a renouvelé son classement en Catégorie 2 ainsi que sa labellisation Tourisme & Handicap. Le bureau principal de Châteaumeillant a obtenu cette reconnaissance pour les quatre types de déficiences :

- Moteur
- Auditif
- Visuel
- Mental

Ces distinctions garantissent un niveau d'accueil, d'accessibilité et de qualité de service conforme aux référentiels nationaux.



L'Office de Tourisme Berry Grand Sud est structuré autour de trois bureaux :

- 📍 Châteaumeillant – Office de Tourisme principal
- 📍 Culan – Bureau d'Informations Touristiques (BIT)
- 📍 Le Châtelet – Bureau d'Informations Touristiques (BIT)

EN 2024 L'OFFICE DE TOURISME BERRY GRAND SUD A PLUS PARTICULIÈREMENT TRAVAILLÉ SUR :

Mise à jour du balisage des circuits de randonnée communautaires : après un inventaire fait sur les 28 communes concernées, 17 ont fait part d'un besoin de renouvellement de matériel. 80 flèches et 76 poteaux ont ainsi été commandés chez Mic Signaloc pour un montant de 6 200€ TTC pour permettre aux randonneurs de mieux se repérer. Nous remercions les communes qui ont accepté de se charger de l'installation de ce matériel fourni.



Participation financière des panneaux d'animation touristique de l'A71 : 5 panneaux, un pour la Ville de Châteaumeillant, deux pour les Jardins d'Orsan, un pour le Château d'Ainay le Vieil et un pour la Ville d'Epineuil le Fleuriel ont été co-financés pour un tiers (36 000€ TTC) par le Département, la Communauté de Communes et les propriétaires, et sont maintenant à la vue des automobilistes locaux ou de passage.

Organisation de la Journée des prestataires de Destination Sud Berry au château d'Ainay le Vieil. Chaque année les Offices de Tourisme de Destination Sud Berry invitent les acteurs locaux du Tourisme à une journée d'échange et de travail collaboratif. Cette année Arielle et Hervé Borne de la Tour d'Auvergne nous ont généreusement accueillis dans une salle du château. Plus de 110 prestataires de tourisme avaient répondu présents à notre invitation.



Editions du guide et de la carte touristique Destination Sud Berry dans le cadre de la mutualisation des Offices de Tourisme du Saint-Amandois. Ces documents sont diffusés à d'autres Offices de Tourisme, aux collectivités locales, aux partenaires et acteurs du tourisme et évidemment aux touristes.



Participation de 2 jours au Salon Sortir en Berry à Bourges en mars où nous avons renseignés 739 personnes puis 2 jours au Salon du Tourisme et de la Randonnée à Eguzon en novembre, où 357 personnes ont découvert les offres des randonnées en Berry Grand Sud.

Proposition de deux ateliers/formations offerts à nos partenaires :

55 prestataires et collectivités se sont intéressés à l'atelier « Utiliser IGN et ses outils », à la salle des fêtes de Loye sur Arnon en mars.

L'atelier « Prise en compte de la Signalétique dans un aménagement touristique » a reçu une vingtaine d'acteurs du tourisme local et associations, à la salle des fêtes de Touchay fin juin.



LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

LA SAISON CULTURELLE

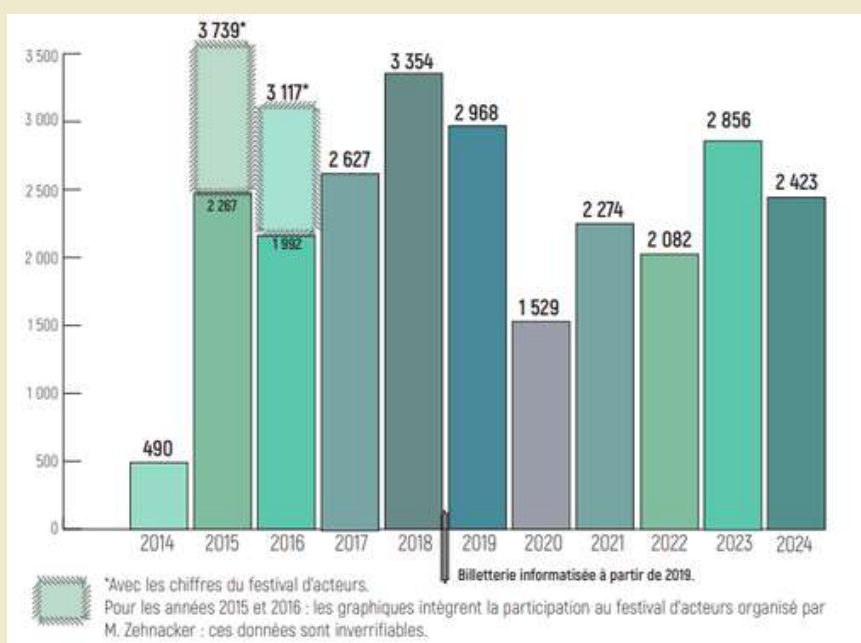
La dixième saison de la Communauté de communes Berry Grand Sud a permis de réaffirmer sa politique culturelle forte et ambitieuse, menée à travers différents événements, spectacles et rencontres tout au long de l'année 2024.

Pour synthétiser, la saison culturelle Ballade en Boischaud 2024 a proposé :

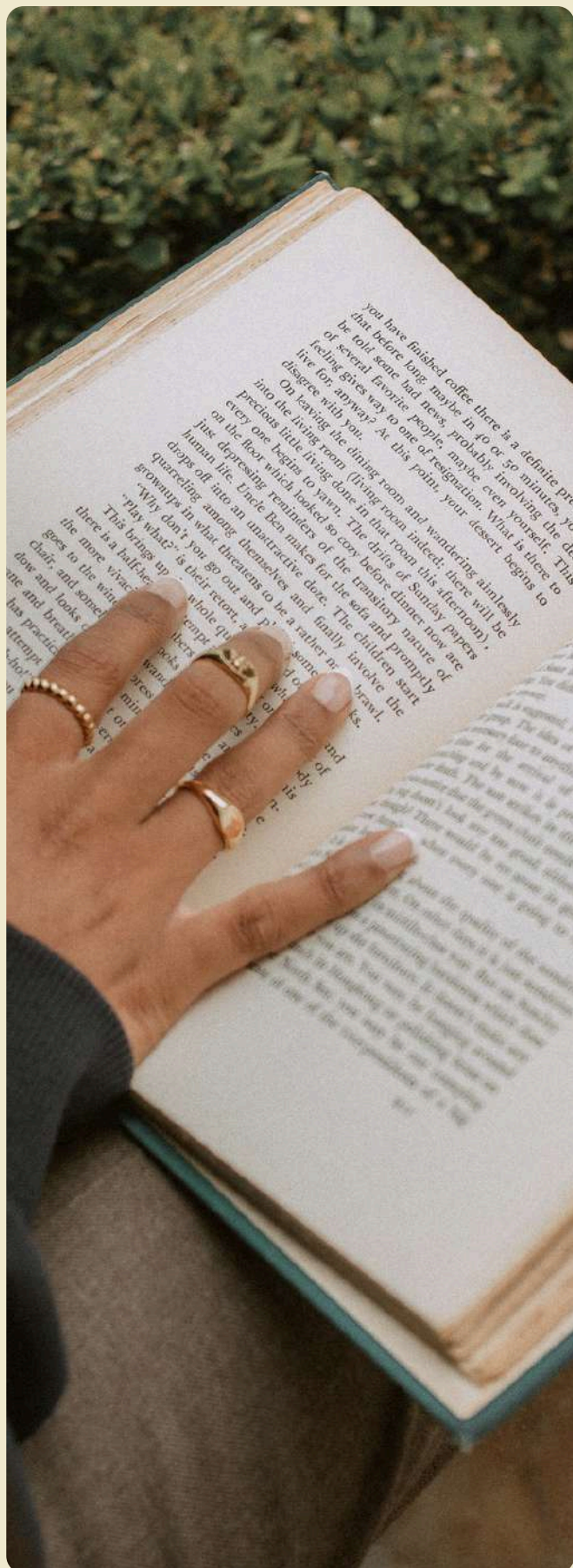
- 8 spectacles payants dont un spectacle familial
- 2 séances de cinéma en plein air
- 2 « On se ballade »
- 2 résidences d'artistes

La fréquentation de la saison culturelle 2024 enregistre une légère baisse, mais cela s'explique principalement par l'absence de grands projets d'action culturelle, contrairement aux trois grands projets réalisés en 2023.

Néanmoins, tous les événements confondus ont attiré un large public, avec 2 423 spectateurs de toutes les tranches d'âge. L'itinérance, est également une valeur forte, toujours réaffirmée, avec plus de 10 communes qui ont bénéficié d'une action du service culture cette année.



LECTURE PUBLIQUE



Le réseau de lecture publique, mis en place en 2021, continue de se structurer et de s'améliorer. En 2024, la navette hebdomadaire a circulé 43 fois, transportant 7 927 documents, soit une augmentation notable par rapport à 2023. Bien que le nombre de lecteurs reste stable, le volume de prêts par bibliothèque est en constante progression, témoignant d'un engagement accru des usagers. Le réseau compte désormais 30 861 documents répartis dans dix bibliothèques.

Le service culture a organisé une nouvelle formation sur le logiciel de prêt Nanook afin d'accompagner les bibliothécaires, notamment les bénévoles. Plusieurs événements culturels ont également marqué l'année, notamment Les Nuits de la Lecture en janvier à Culan, une initiation au Qi Gong pour les écoliers et une soirée lecture participative sur la thématique du corps. En mars, les concerts Les Bibliothèques montent le son, organisés en collaboration avec la Médiathèque Départementale du Cher, ont rassemblé plus de 200 personnes au Châtelet et à Vesdun.

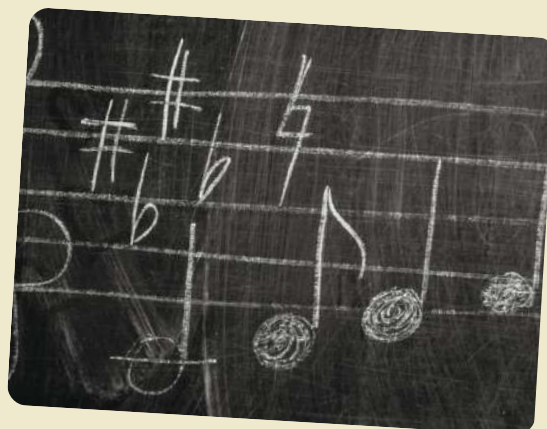
Ces actions renforcent l'accessibilité et la dynamique culturelle des bibliothèques du territoire.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

La Communauté de Communes soutient l'enseignement artistique sur son territoire, principalement à travers l'école de musique associative Musique en Boischaut Marche (MBM), implantée à Lignièrès et proposant également des cours au Châtelet. Cette école permet aux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité dispensé par des professeurs diplômés.

L'année scolaire 2023/2024 a été marquée par des difficultés de personnel, désormais résolues, mais qui ont entraîné une période de désorganisation. Par ailleurs, une baisse préoccupante du nombre d'élèves a été constatée à la rentrée 2024. Un questionnaire a été diffusé en décembre 2024 pour mieux comprendre les attentes du public et tenter d'inverser cette tendance.

Actuellement, l'école compte 43 élèves, dont 17 résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Berry Grand Sud.



La convention pluriannuelle signée en 2023 et courant jusqu'en 2026 assure une stabilité financière à l'école avec un engagement maîtrisé de la Communauté de Communes. De plus, dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), une convention tripartite a été signée, permettant d'améliorer la gestion économique et structurelle de l'école grâce à des réunions de travail et des conseils formalisés.

Enfin, des partenariats culturels ont été développés, notamment avec le festival de musique classique d'Ainay-le-Vieil, offrant aux élèves des Master classes et ateliers animés par des musiciens professionnels. L'école de musique demeure un partenaire essentiel du service culture, collaborant régulièrement aux actions culturelles de la saison.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTENCE

Depuis de nombreuses années, la CDC Berry Grand Sud est engagée dans la transition écologique avec la labélisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) de 2015 à 2018 puis la signature d'un Contrat de Transition Ecologique (CTE) depuis 2019.

L'objectif du service Environnement est d'engager les acteurs du territoire dans la transition écologique afin de :

- diminuer les consommations d'énergie,
- augmenter la part d'énergies renouvelables,
- améliorer la qualité des milieux aquatiques,
- aider à la préservation de la biodiversité,
- participer au développement d'une alimentation locale et durable.

Le service peut mener des actions directement ou accompagner les porteurs de projet dans leur démarche. Il est en lien avec de nombreux partenaires institutionnels ou privés comme : le Pays Berry Saint Amandois, la Région Centre Val de Loire, l'ADEME, la DDT, le Conseil Départemental du Cher, les communes, les développeurs d'énergies renouvelables, l'Etablissement Public Loire, les syndicats de rivière...



ACTIONS DE L'ANNÉE

Projet de construction d'une chaufferie bois énergie à Châteaumeillant



Après avoir réalisé l'étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois énergie alimentant l'EHPAD et la future gendarmerie de Chateaumeillant, la CDC a confié la réalisation du projet au SDE 18, qui a récemment pris la compétence « réseau de chaleur et de froid ». Après une phase de conception et consultation, réalisée en 2024, ce projet devrait voir le jour en fin d'année 2025.

Rénovation de l'ancien siège social de la CDC pour la création d'une micro-crèche à Châteaumeillant

La CDC rénove son ancien siège social à Chateaumeillant pour la création d'une micro-crèche. Ce projet permettra de compléter l'offre de garde sur le territoire, la micro-crèche pourra accueillir 12 enfants jusqu'à 3 ans.

Afin de maîtriser au mieux les dépenses énergétiques de ce bâtiment, il a été décidé de remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries performantes, d'isoler le bâtiment avec de la laine de bois, d'installer des éclairages LED et de mettre en place une pompe à chaleur géothermique. Ainsi les consommations d'énergie devraient passer de 46 900 kWh à 15 400 kWh, soit une baisse de 67 %.

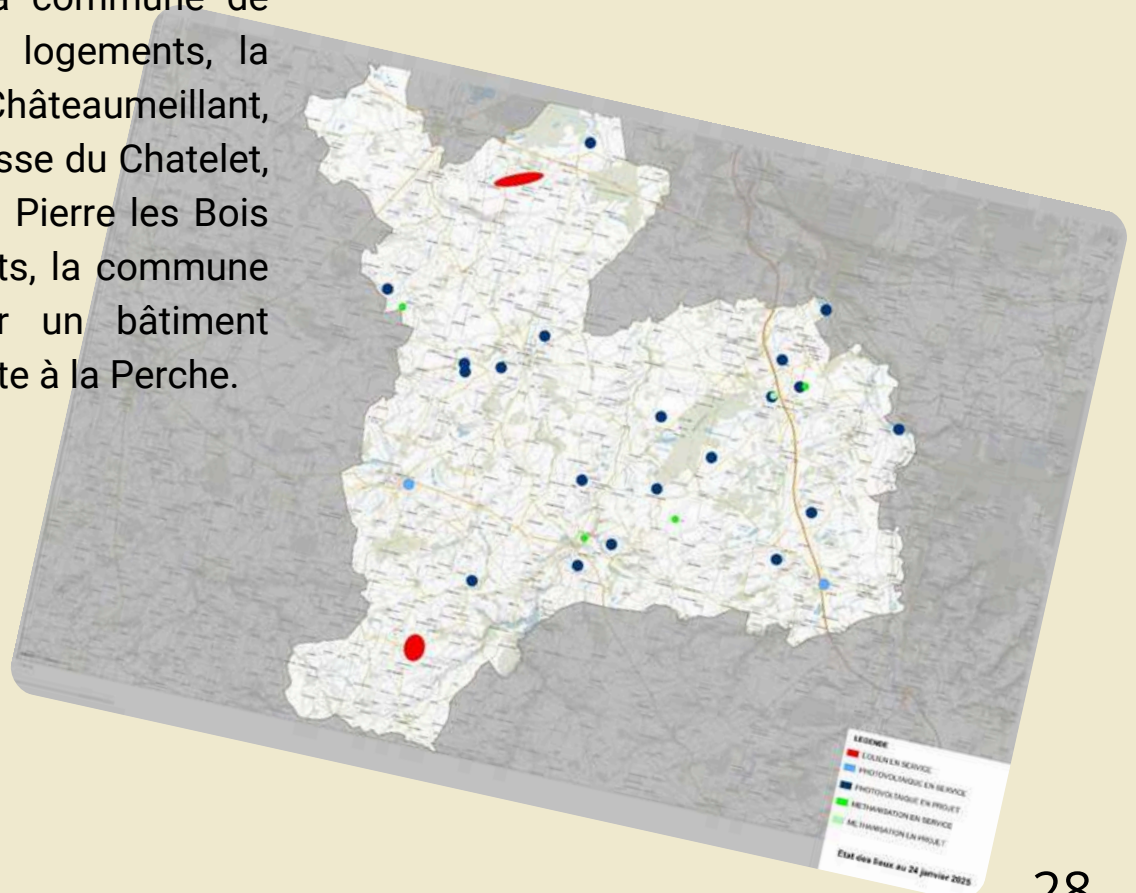


Animation du Contrat d'Objectif Territorial des Energies Renouvelables (COT EnR)

Le Pays Berry St Amandois a confié à la chargée de mission en transition écologique de la CDC l'animation du COT EnR auprès des différents porteurs de projet sur le territoire des 4 CDC composant le Pays. En 2024, ce sont 10 projets de géothermie et 1 projet bois énergie qui ont été accompagnés (pré-étude, étude, demandes de subvention...) sur la totalité du territoire du Pays dont 7 projets sur la CDC : la commune d'Ardenais pour la mairie et la salle des fêtes, la commune de Beddes pour des logements, la Micro-crèche de Châteaumeillant, le Centre de la Presse du Chatelet, la commune de St Pierre les Bois pour des logements, la commune de St Vitte pour un bâtiment communal et un gîte à la Perche.

Suivi des projets d'énergies renouvelables

Notre territoire compte deux parcs éoliens, deux parcs photovoltaïques, quatre méthanisations ainsi que de nombreuses installations photovoltaïques individuelles. L'ensemble de ces installations permet à notre territoire de contribuer à hauteur de 83 GWh à la production nationale d'électricité d'origine renouvelable. A ce jour, une vingtaine de projets d'énergies renouvelables sont à l'étude ou en cours d'instruction. La CDC reste attentive à l'évolution et à l'acceptation de ces projets.



Assainissement collectif

L'Etat oblige les communes à transférer les compétences eau et assainissement à leur EPCI d'ici le 1er janvier 2026. La CDC, étant concernée plus particulièrement par la compétence assainissement collectif, a décidé de lancer une étude par le cabinet ADM Conseil, avec le soutien de Cher Ingénierie des Territoires, afin de préparer au mieux ce transfert.

8 communes sont concernées : Châteaumeillant, le Chatelet, Culan, Epineuil le Fleuriel, Préveranges, St Christophe le Chaudry, Saulzais le Potier et Vesdun.

Le montant total de cette étude s'élève à 60 099 € TTC, financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental du Cher à hauteur de 30 805 €.

En 2024, un état des lieux technique, financier, administratif et organisationnel des services d'assainissements collectifs a été réalisé. Plusieurs scénarios du futur service ont également été élaborés.

Assainissement non collectif

L'année 2024 a marqué le début du contrat de délégation du service public d'assainissement non collectif avec l'entreprise Véolia pour une durée de 8 ans. Les missions confiées sont le contrôle de conception et d'exécution des installations neuves ou réhabilitées, la réalisation de diagnostics dans le cadre de ventes immobilières, la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations (obligatoire au minimum tous les 8 ans) et les relations avec les usagers du service.

Concernant les contrôles périodiques, l'entreprise Véolia a engagé les campagnes de contrôle sur les communes du Châtelet, St Pierre les Bois, Ardenais, Maisonnais, Rezay, Morlac, Ids St Roch, Ineuil et Touchay. Véolia est joignable au 0 969 323 529 ou au 02 48 96 99 16

Gestion des milieux aquatiques

La CDC a confié la compétence GEMAPI a plusieurs établissements : le SIRAH sur l'Arnon, le Syndicat Mixte d'aménagement du Bassin de la Théols, le Contrat Territorial Cher Montluçonnais et le syndicat du Canal de Berry.

Plusieurs actions ont été menées par les différents acteurs avec la participation et le soutien financier de la CDC, comme par exemple :

- La création d'une exposition composée de 6 panneaux pour le territoire du Cher Montluçonnais. Elle récapitule les différentes actions programmées dans le contrat afin d'améliorer la qualité de l'eau des rivières et de préserver la biodiversité.
- La finalisation du diagnostic des masses d'eau de l'Arnon Amont et de ces affluents, réalisé par le SIRAH sur l'Arnon. Il a permis de réaliser un état des lieux environnemental des différents cours d'eau et d'élaborer un plan d'actions visant à améliorer la continuité écologique, l'hydromorphologie des cours d'eau et la gestion quantitative de la ressource en eau.



ACTIONS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

PRÉSENTATION DE LA COMPÉTENCE

La Communauté de Communes Berry Grand Sud intervient dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale à travers trois grands axes.

Le premier concerne l'accompagnement du troisième âge, avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Vesdun, qui veille au bien-être et à l'autonomie des personnes âgées grâce à un cadre de vie adapté et des services dédiés.

Le deuxième axe est la couverture médicale, essentielle pour notre territoire. Nos maisons de santé à Culan et Châteaumeillant accueillent divers professionnels de santé, garantissant un accès aux soins de proximité et contribuant à pallier la pénurie médicale.

Enfin, le troisième axe repose sur l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et leur accès aux droits. Nos espaces France Services, situés à Châteaumeillant et Saulzais-le-Potier, disposent de quatre agents dédiés à l'information, au conseil et à l'orientation, assurant ainsi un service public de proximité indispensable.



Résidence autonomie à Vesdun

FRANCE SERVICES CHATEAUMEILLANT ET SAULZAIS LE POTIER

Afin de garantir un accompagnement de qualité aux usagers, les deux espaces France Services de Châteaumeillant et Saulzais-le-Potier disposent de moyens humains, financiers et matériels adaptés.

Moyens humains

Les espaces sont animés par quatre agents qualifiés, assurant une ouverture cinq jours par semaine, avec un minimum de 24 heures communes d'accueil et de service.

Ressources financières

Le fonctionnement des espaces France Services bénéficie d'une subvention de 90 000 € de l'État, répartie comme suit :

- 40 000 € issus du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ;
- 40 000 € du Fonds National France Services (FNFS) ;
- 10 000 € de France Ruralité Revitalisation.



Moyens matériels

Les espaces France Services sont installés dans des locaux mis à disposition par les mairies de Châteaumeillant et Saulzais-le-Potier. La Communauté de Communes Berry Grand Sud a assuré la réalisation des travaux nécessaires à leur aménagement.

Pour faciliter l'accès aux services administratifs, ils sont équipés de postes informatiques en libre-service avec connexion Internet, d'un photocopieur, d'une imprimante et d'un téléphone. Des bureaux de permanence confidentiels, une salle de réunion et une salle d'attente sont également mis à disposition. Enfin, un dispositif de téléconsultation médicale est accessible à l'espace France Services de Saulzais-le-Potier, permettant un accès facilité aux soins pour les habitants.



- Partenaires nationaux

- Allocations familiales ;
- ANTS ;
- Assurance maladie ;
- Assurance retraite ;
- Chèque énergie ;
- Finances Publiques ;
- France Travail ;
- France Rénov ;
- La Poste ;
- MSA ;
- Point justice.

- Partenaires locaux

- Alec 18 ;
- ARPPE en Berry-ACEPP 18 ;
- BGE Berry Touraine ;
- Clic Info Sénior Cher Sud ;
- Croix marine du Cher ;
- FEPEM (dénommé France Emploi Domicile) ;
- FNATH du Cher ;
- Humensia – antenne du Cher (anciennement Facilavie) ;
- Le Relais ;
- Medadom (borne de téléconsultation médicale) ;
- Mission locale Cher Sud ;
- SAUR ;
- UDAF du Cher.

Actions phares 2024

-Déménagement dans de nouveaux locaux mi-janvier 2024 à Châteaumeillant et mi-mars 2024 à Saulzais le Potier.

-Installation à Saulzais le Potier de la borne de téléconsultation médicale en mai 2024.

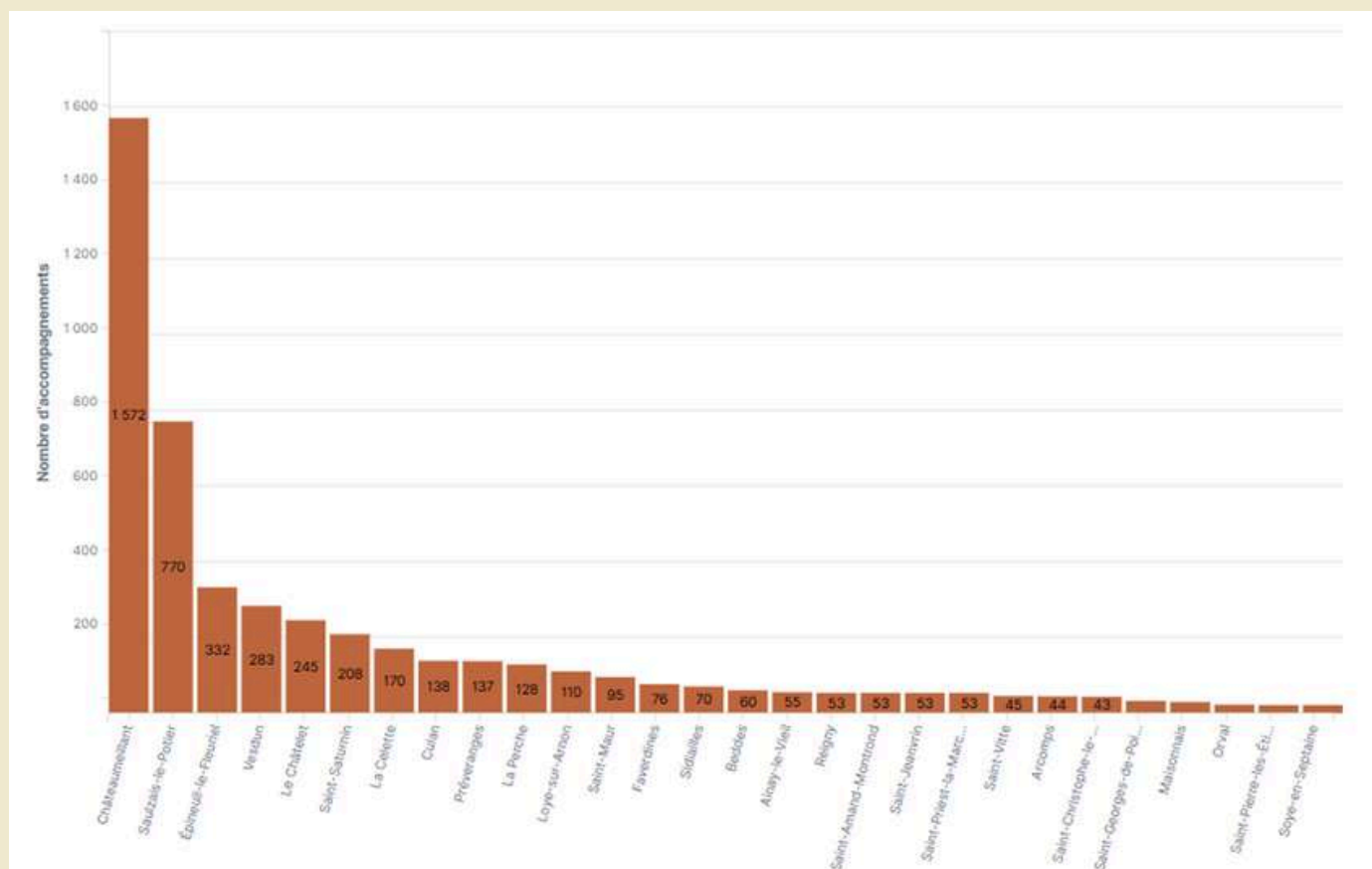
-Participation et organisation des journées portes ouvertes France services : France Rénov en partenariat avec les France services de Saint Amand Montrond et Atelier gaming ; Ligue contre le cancer et la CPAM du Cher ; Atelier numérique ; Conciliateur de justice.

-Réalisation d'ateliers numériques à Châteaumeillant avec le conseiller numérique France services du Conseil Départemental du Cher.

Les chiffres clés de 2024

	France Services Châteaumeillant	France Services Saulzais -le-Potier	TOTAL
Nombre d'accompagnements	3 681	3 017	6 698
Nombre total d'utilisateurs	2 927	2 593	5 520
Permanence d'un partenaire	184	215	399
Nombre d'accès à un ordinateur en libre accès	215	63	278

Commune de provenance des usagers des deux France services en 2024



Maisons de santé de Culan et de Chateaumeillant



En cette année 2024, nous tenions à vous adresser un grand merci pour l'engagement et la bienveillance des professionnels de santé dans nos maisons de Culan et Châteaumeillant.

Grâce à vous, nous pouvons bénéficier d'un accompagnement de qualité, dans des moments parfois difficiles, mais toujours avec une écoute attentive et un professionnalisme sans faille.

Nous sommes profondément reconnaissants pour votre dévouement et votre implication.

Vous êtes précieux et votre travail mérite d'être célébré.



LES INSTANCES



Le conseil communautaire

Son rôle est de fixer le cap et il prend les décisions. Il a en charge le vote du budget, des projets communautaires et des actes juridiques majeurs. Chaque décision fait l'objet d'une délibération qui doit être approuvée à la majorité simple dans la plupart des cas.

Les séances sont publiques. En 2024, le conseil communautaire s'est réuni 1 fois par trimestre.

Il est composé de 45 membres (plus un suppléant pour les communes ne disposant que d'un siège) issus des conseils municipaux des 32 communes du territoire.

Composition page 37

Les commissions

Les commissions sont composées de conseillers communautaires. Ce sont des instances de réflexion, concertation et proposition. Elles donnent des avis. Elles se réunissent chaque fois que nécessaire.

Le bureau communautaire

Le bureau est désigné par le conseil communautaire et est composé du Président, des Vice-présidents et 4 membres :

Jean-Luc BRAHITI, Président,
Nicolas NAULEAU, 1er Vice-Président,
Frédéric DURANT, 2è Vice-Président,
Bernadette PERROT, 3è Vice-Présidente,
Fabienne LEVACHER, 4è Vice-Présidente,
Jean GIRAUD, 5è Vice-Présidence,
Béatrice BEURDIN, 6è Vice-Présidente,
Gille HERAULT,
Fabrice PIGOIS,
Jean-Paul DUPLESSI et
Dominique DUBREUIL.

C'est une instance de concertation et de décision lorsqu'il a une délégation du conseil. Il permet d'échanger et de recueillir l'avis des membres sur les affaires communautaires.

En 2024, le bureau s'est réuni 6 fois.

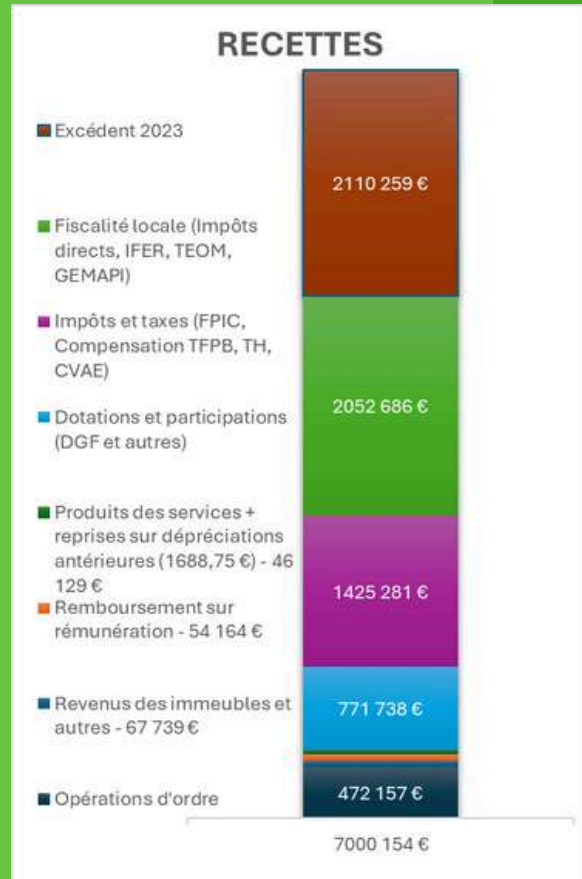


Communes	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants
Ainay le Vieil	SARTIN Marie	MILLET Jean-Philippe
Arcomps	CAORS Jean-Louis	AUSSIETTE Frédéric
Ardenais	HERAULT Gilles	LASSOUS Marie-Noëlle
Beddes	AUPETIT Fabrice	ALGRET Marilène
Châteaumeillant	CAIA Gilbert	
Châteaumeillant	CLUZEL BURON Catherine	
Châteaumeillant	DAUMARD Florence	
Châteaumeillant	DESABRES Claude	
Châteaumeillant	DESAGES Isabelle	
Châteaumeillant	DUMONT Michel	
Châteaumeillant	DURANT Frédéric	
Culan	NAULEAU Nicolas	
Culan	ROUX Joachim	
Epineuil le Fleuriel	PIERRARD Mylène	TOUZET Pascal
Faverdines	MORIER Jean-Marie	CASSONNET David
Ids St Roch	FOURDRAINE Martine	LANDOUAR Caroline
Ineuil	BISSON Patrick	MAROT Claude
La Celette	CHÂTEAU Philippe	FERRY Anne-Marie
La Perche	MARQUIS Michel	CARRE Edouard
Le Châtelet	AFFRET Françoise	
Le Châtelet	BARRET Patrice	
Le Châtelet	PERROT Bernadette	
Le Châtelet	RENE Thierry	
Loye sur Arnon	DUPLAIX Pascal	DUPLAIX Martine
Maisonnais	DUPLESSI Jean-Paul	LAURENT Isabelle
Morlac	DUBREUIL Dominique	HORVENO Jacky
Préveranges	GASPAROUX André	
Préveranges	PIGOIS Fabrice	
Reigny	CHAGNON Bruno	LAROCHE François
Rezay	LEVACHER Fabienne	LAPORTE Jean-Pierre
Saulzais le Potier	CARDONEL Gérard	ACCOLAS Didier
Sidiailles	LERUDE Florence	PARILLAUD Violaine
St Christophe le Chaudry	AMIZET Jean-Pierre	TROMPAT Claude
St Georges de Poisieux	BEURDIN Béatrice	JESSIER Vincent
St Hilaire en Lignières	PERROCHON Daniel	
St Hilaire en Lignières	PERROT Francis	
St Jeanvrin	BRAHITI Jean-Luc	THOMAS François
St Maur	COURZADET Patrick	OMER Nathalie
St Pierre les Bois	SCHNURER Claude	MATHIEU Roger
St Priest la Marche	GIRAUD Jean	BOUTILLON Thierry
St Saturnin	DURAND Gérard	SCHWAAB Sylvie
St Vitte	BERCON Guy	KURZAWA Christian
Touchay	BROSSAT Marylin	RICHARD Martial
Vesdun	BOUCHERAT Christelle	
Vesdun	POINTEREAU Gilles	

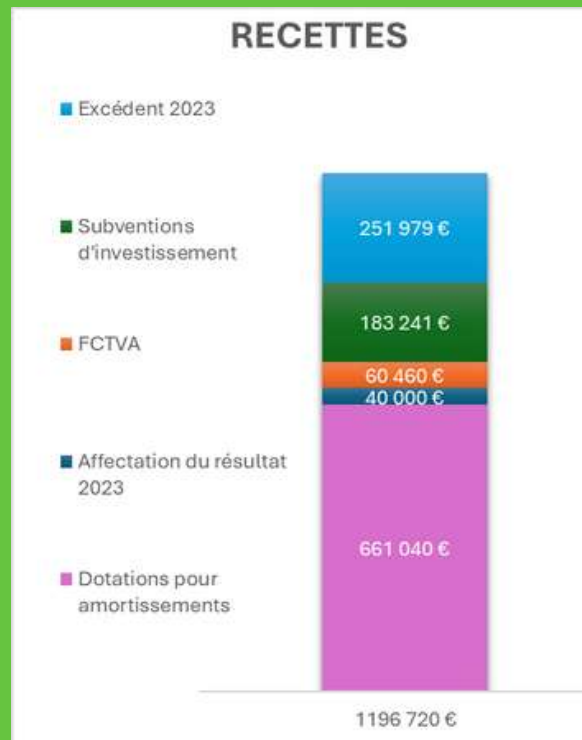
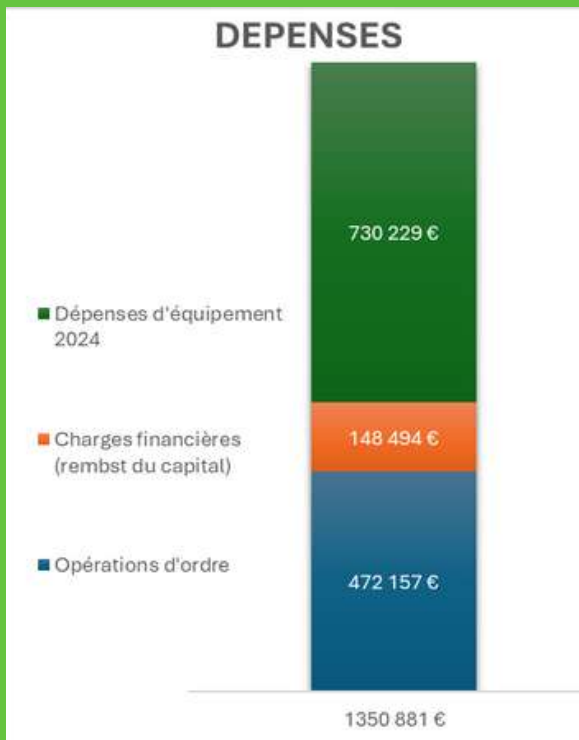
LES FINANCES

Budget général Berry Grand Sud

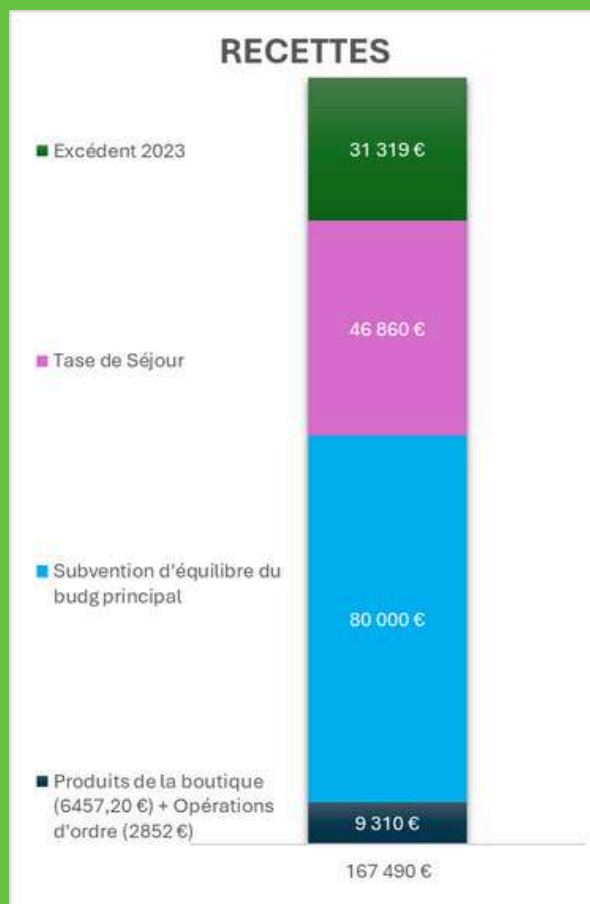
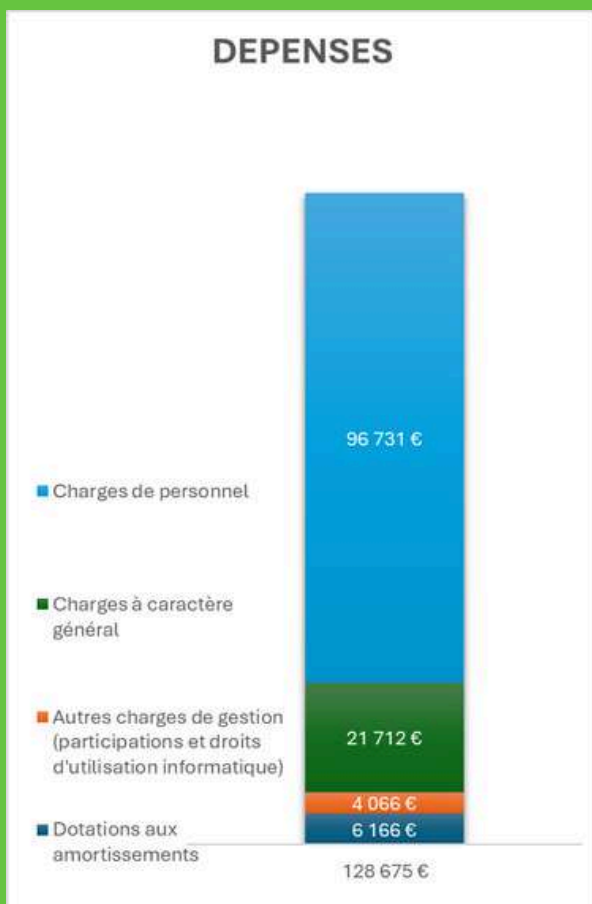
FONCTIONNEMENT



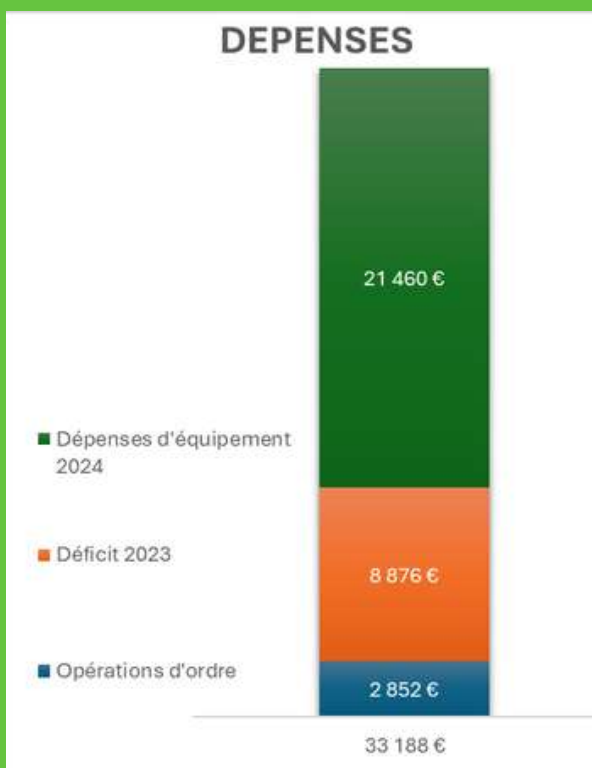
INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT

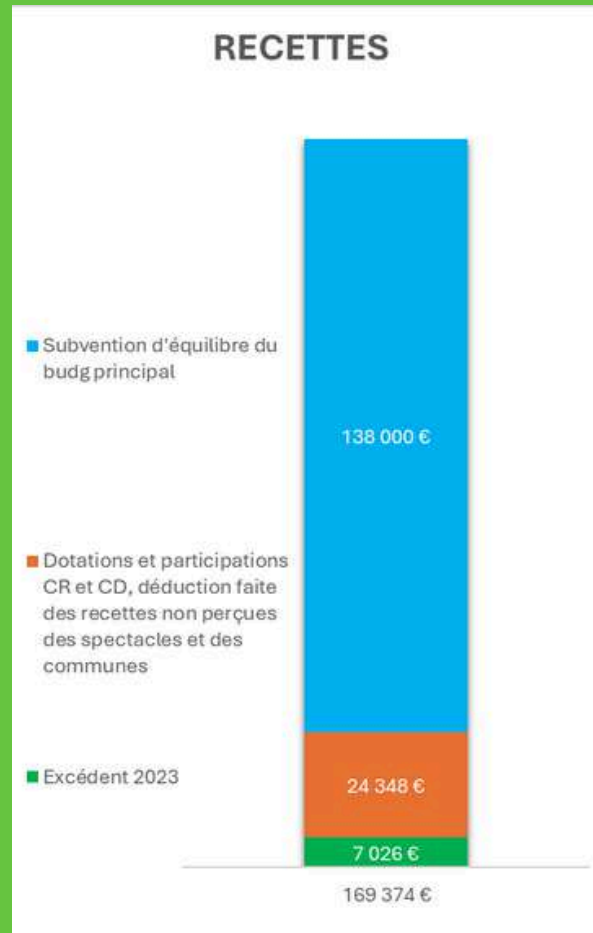


INVESTISSEMENT

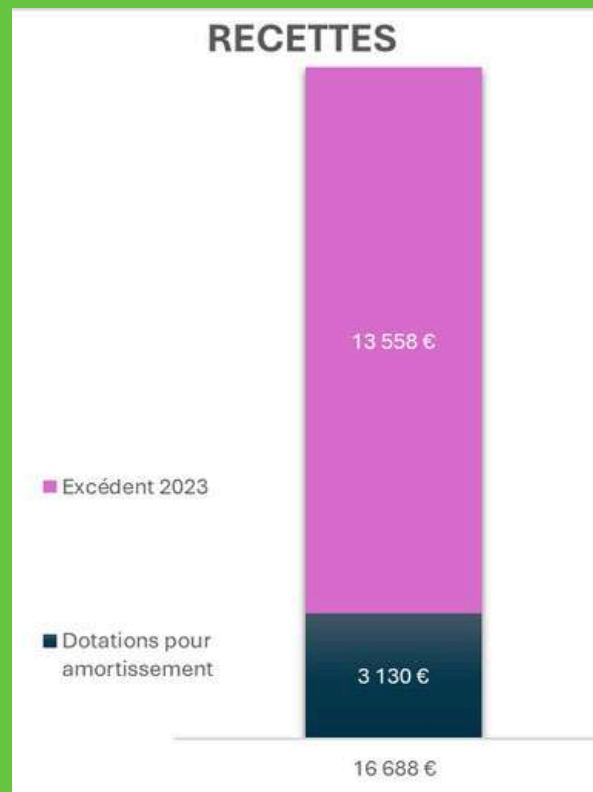


Budget annexe Contrat culturel

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

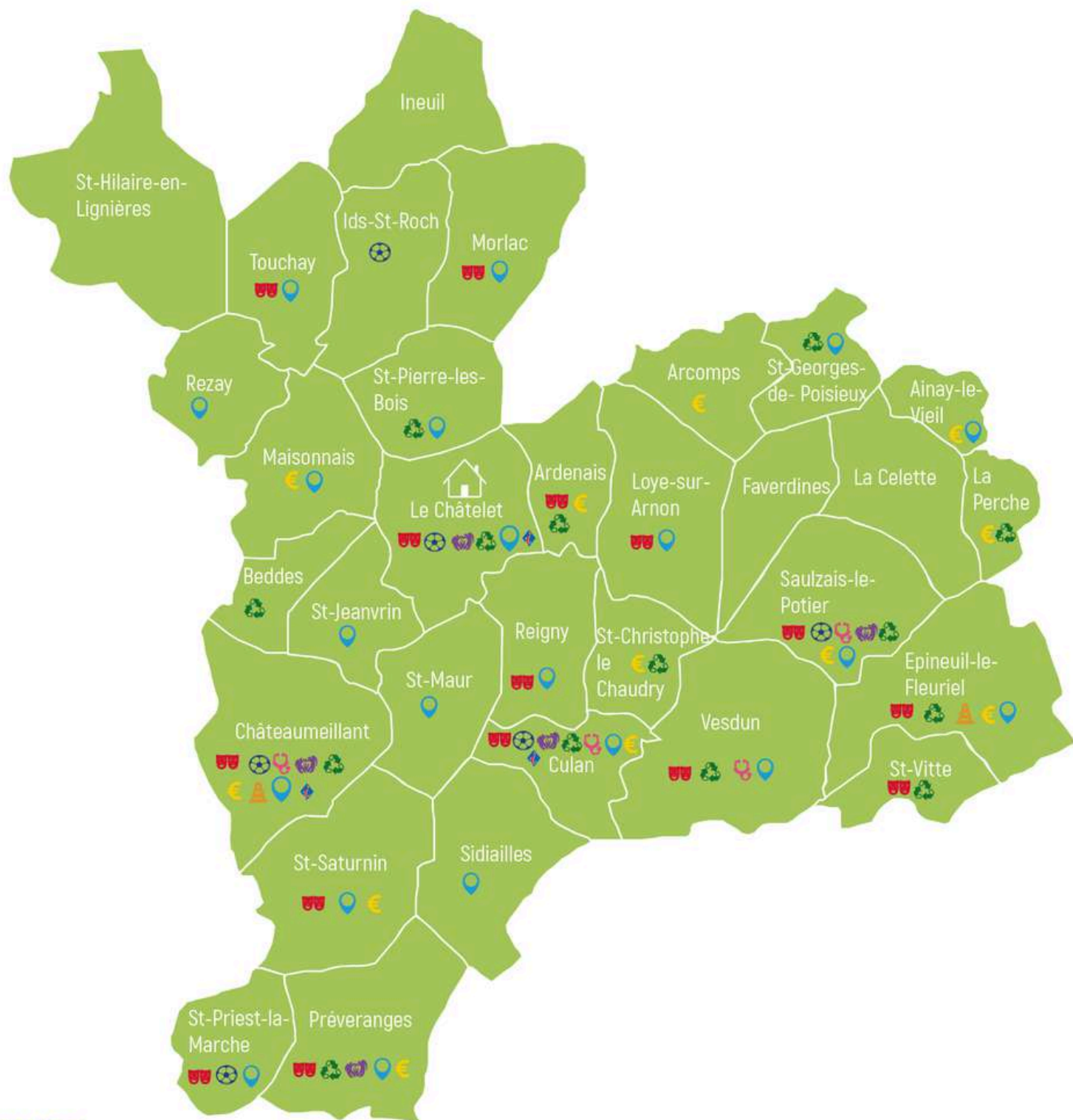


L'ORGANIGRAMME



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET MOI

Nos lieux d'intervention sur le territoire en 2024



LÉGENDE

- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|
|  | Le siège de la CDC |  | Le développement touristique
Visites et événements touristiques
Offices du tourisme |  | Aides à l'investissement des communes |
|  | L'enfance, la jeunesse |  | México-Social
Maisons France Service
Bornes de consultation médicale
CIAS de Vesdun et maisons médicales |  | Travaux
Marché au Cadran
MAM
Micro-Crèche Châteaumeillant |
|  | Les événements sportifs |  | Le développement durable
Étude assainissement commun
Énergies renouvelables | Déploiement de l'application
IntraMuros sur tout le territoire | |
|  | Le développement culturel
Événements culturels
Réseau des bibliothèques | | | | |



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY GRAND SUD